

Commande de luminaire/ventilateur à détection de mouvements

No de cat. DOD05, POUR L'INTÉRIEUR SEULEMENT

120 V c.a., 60 Hz, installations unipolaires seulement

Ventilateur (fil BLEU) : 1/4 ch (ventilateur); 300 W (DEL/LFC); 600 W (incandescence/halogène); 400 VA (ÉBT/MBT)

Luminaire (fil ROUGE) : 150 W (DEL/LFC); 250 W (incandescence/halogène); 200 VA (MBT); 250 VA (ÉBT); 2 A (charge résistive)



AVERTISSEMENTS:

- **POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR ET S'ASSURER QUE LE CIRCUIT EST BIEN COUPÉ AVANT DE PROCÉDER AU CÂBLAGE.**
- **POUR ÉVITER LES DOMMAGES MATÉRIELS ET LES LÉSIONS CORPORELLES, NE PAS** utiliser le produit décrit aux présentes pour commander une prise ou un appareil aux valeurs dépassant celles prescrites.
- Le produit décrit aux présentes doit être installé et utilisé conformément aux codes de l'électricité en vigueur.
- À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien.

MISES EN GARDE:

- **NE PAS** tenter de réparer ou d'effectuer la maintenance du produit décrit aux présentes. Il ne contient aucun composant pouvant être remis en état par ses utilisateurs.
- N'utiliser le produit décrit aux présentes **QU'AVEC DU FIL DE CUIVRE OU PLAQUÉ CUIVRE.**
- Pour éviter d'endommager le produit décrit aux présentes, il ne faut PAS se servir d'agents désinfectants atomisés en pulvérisateur, en vaporisateur ou autre.
- **NE PAS** vaporiser de liquide sur le produit décrit aux présentes.
- Utiliser un chiffon humide avec du savon doux pour le nettoyage.

DI-000-DOD05-52A

DIRECTIVES

FRANÇAIS

Caractéristiques

La commande de luminaire/ventilateur à détection de mouvements de Leviton capte les entrées et sorties des occupants en commutant l'éclairage en conséquence. Elle est aussi dotée d'un bouton pouvant commander un ventilateur ou d'autres charges. La commande affiche aussi les caractéristiques suivantes.

- Angle de détection de 180° produisant un champ de vision de 30 pi² (2,8 m²).
- Réglage du seuil d'éclairement, du délai d'extinction et de l'aire couverte.
- Témoin indiquant l'état du dispositif.
- Bouton permettant de commuter manuellement une deuxième charge, ou qui peut être programmé de manière à fonctionner comme une minuterie à rebours conçue pour mettre cette charge hors tension automatiquement après un délai (15, 30 ou 45 min) sélectionné par les utilisateurs.
- Délai d'extinction réglable de 1, 5, 10 ou 20 min, mode de vérification où la charge est sous tension pendant cinq secondes et mode de désactivation temporaire des fonctions de mise sous tension automatique.
- Technologie de mise sous tension au passage à zéro qui prolonge la durée utile des relais de commutation.
- Trousse de changement de couleur en blanc, amande pâle, ivoire, noir, brun et gris.

Choix d'emplacements

MISES EN GARDE:

- **NE PAS** les installer le dispositif directement au-dessus d'une source de chaleur, à un endroit sujet aux courants d'air, ou de façon à ce qu'il capte des mouvements périphériques (la circulation dans un corridor, p. ex.).
- Le dispositif réagit aussi aux variations de température, lesquelles peuvent engendrer un fonctionnement intempestif.

Le dispositif doit être installé à une hauteur lui permettant de détecter les mouvements.

Matériel requis

- Tournevis ordinaire ou Phillips
- Ruban isolant
- Coupe-fil
- Pince

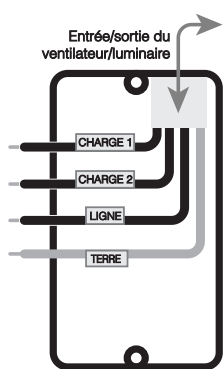
Installation

AVERTISSEMENT : POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, couper le courant au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit est hors tension avant de procéder à l'installation.

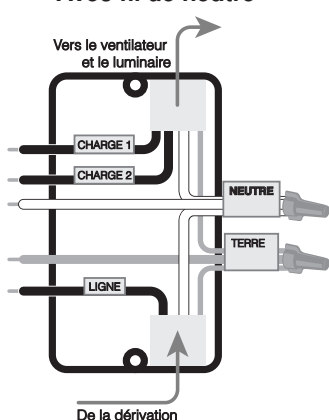
1. Identifier les fils (configuration plus courante montrée).

REMARQUE : un fil de neutre (s'il y en a un) ou de terre est requis pour le bon fonctionnement du dispositif. Si les fils à l'intérieur de la boîte diffèrent de ceux montrés ici, on doit faire appel à un électricien.

Sans fil de neutre

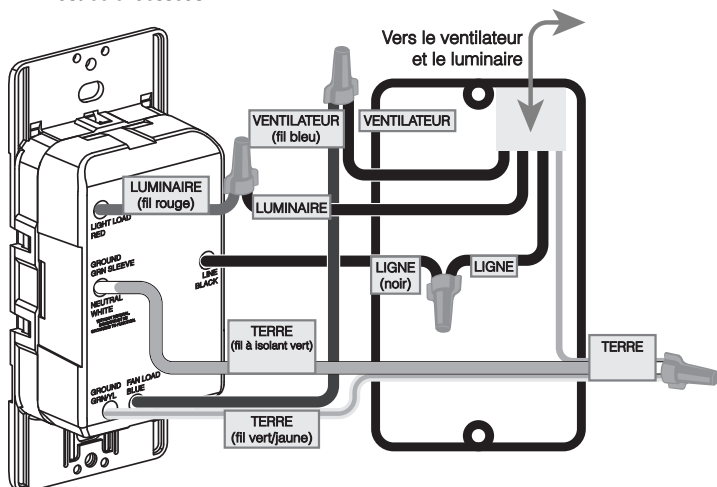


Avec fil de neutre



2a. Effectuer le câblage (SANS fil de neutre).

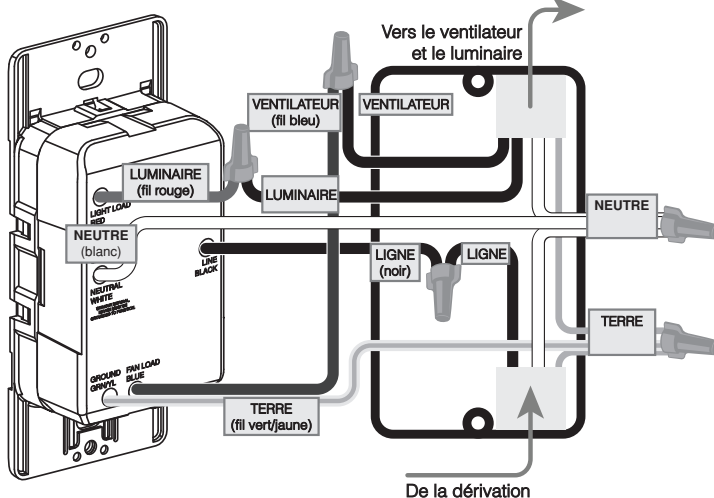
En procédant un raccord à la fois, connecter les fils de la manière illustrée ci-dessous.



2b. Effectuer le câblage (AVEC fil de neutre).

Retirer la gaine verte du fil blanc.

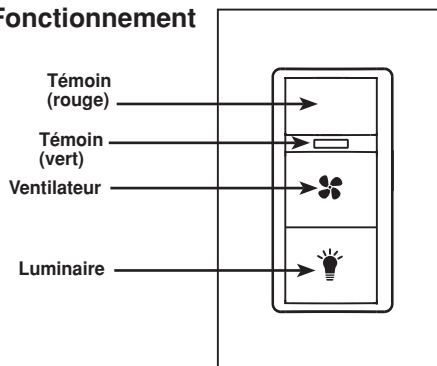
En procédant un raccord à la fois, connecter les fils de la manière illustrée ci-dessous.



3. Vérifier l'installation et fixer le dispositif.

- Rétablir le courant. Attendre de 10 à 20 secondes pour permettre au dispositif de démarrer.
- Durant ce délai, le témoin vert clignote une fois toutes les cinq secondes.
- Appuyer sur les boutons de commutation du luminaire et du ventilateur pour tester le fonctionnement du dispositif.
- Couper à nouveau l'alimentation au fusible ou au disjoncteur.
- Insérer délicatement les fils dans la boîte et fixer le dispositif à cette dernière.
- Poser une plaque murale.
- Rétablir le courant au fusible ou au disjoncteur.

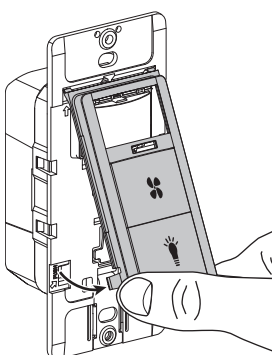
Fonctionnement



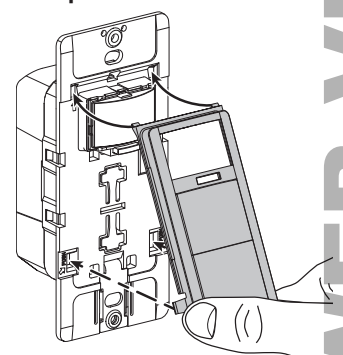
Mode ou état	Témoins	Comportement du ou des témoins
Mise sous tension	Vert	Clignote 1 fois toutes les 5 secondes
Luminaire hors tension	Vert	Reste allumé
Luminaire sous tension	Les deux	Restent éteints
Désactivation temporaire	Vert	Clignote 2 fois toutes les 2 secondes
Détection de mouvements	Rouge	Clignote 1 fois à chaque détection
Mode de vérification	Rouge	Clignote 1 fois toutes les 2 secondes
Mode de programmation	Rouge/Vert	Voir le tableau de programmation

Changement de couleur du dispositif

Retirer



Remplacer



Trousse DHDKT-1Lx offerte en blanc (W), amande pâle (T), ivoire (I), brun (B), noir (E) ou gris (G).

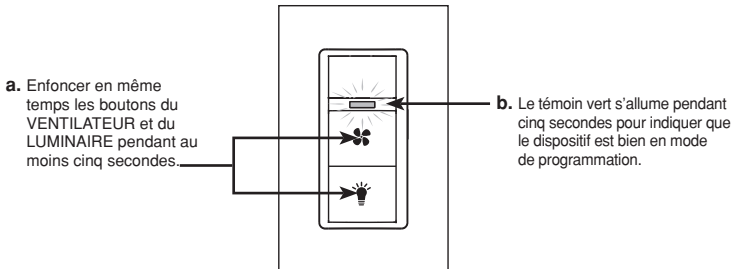
WEB VIDEOS

Programmation

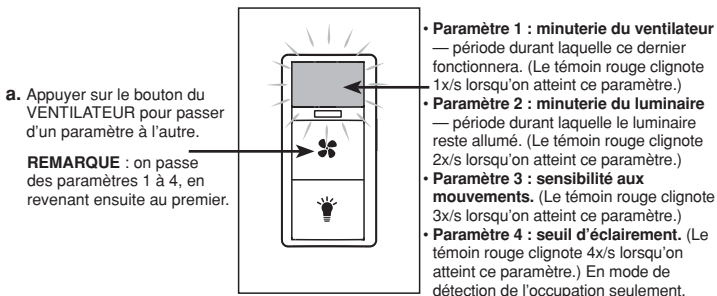
Le tableau ci-dessous décrit les valeurs pour chaque paramètre. En mode de programmation, les témoins rouge ou vert clignotent dans une séquence qui confirme quels paramètres ou valeurs ont été choisis. À titre d'exemple, si on sélectionne le paramètre de la minuterie du luminaire, le témoin rouge clignotera deux fois. Si on sélectionne un délai de 5 minutes, le témoin vert clignotera lui aussi deux fois.

Paramètres et valeurs (les valeurs par défaut ont été ombrées)				
Valeurs	Paramètre 1	Paramètre 2	Paramètre 3	Paramètre 4
Valeurs 1 (témoin vert clignote 1x)	MINUTERIE DU VENTILATEUR Période durant laquelle le ventilateur fonctionnera quand il a été mis en marche (le témoin rouge clignote 1x)	MINUTERIE DU LUMINAIRE Période durant laquelle le luminaire restera allumé après la dernière détection de mouvements (le témoin rouge clignote 2x)	SENSIBILITÉ Sensibilité aux mouvements de petite et de grande amplitudes (le témoin rouge clignote 3x)	SEUIL D'ÉCLAIREMENT En mode de détection d'occupation seulement, seuil d'éclairage ambiant auquel le luminaire ne s'allumera pas (le témoin rouge clignote 4x)
Valeurs 2 (témoin vert clignote 2x)	15 Minutes	5 Minutes	Moyenne	Moyen
Valeurs 3 (témoin vert clignote 3x)	30 Minutes	10 Minutes	Élevée	Élevé/maximal
Valeurs 4 (témoin vert clignote 4x)	45 Minutes	20 Minutes	Rétablissement de toutes les valeurs par défaut	Fonction désactivée (le luminaire s'allume à tous les niveaux d'éclairage)

1. Entrer en mode de programmation. S'assurer que le luminaire est sous tension.



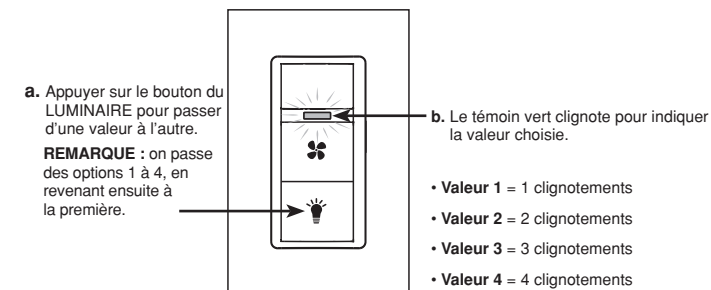
2. Sélectionner un paramètre à la fois et choisir la valeur voulue pour chacun. (Voir le tableau « Paramètres et valeurs » ci-dessus.)



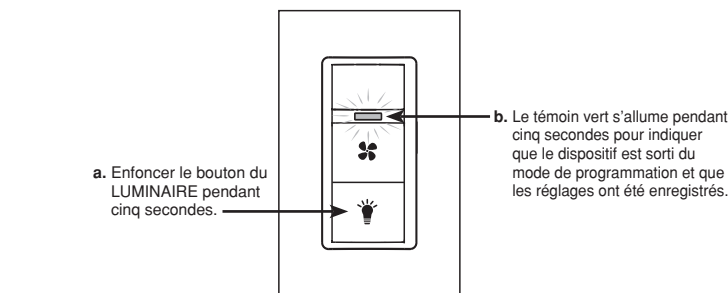
REMARQUE : on passe des paramètres 1 à 4, en revenant ensuite au premier.

3. Modifier les valeurs de chaque paramètre. (Voir le tableau « Paramètres et valeurs » ci-dessus.)

REMARQUE : la valeur par défaut est ombrée dans le tableau ci-dessus.



4. Sortir du mode de programmation et enregistrer les réglages.



REMARQUES :

- Si on ne touche à rien pendant 60 secondes, le dispositif sort automatiquement du mode de programmation, mais les nouveaux réglages ne seront pas enregistrés.
- Quand on rentre en mode de programmation, on revient alors au paramètre de la minuterie du ventilateur à la dernière valeur enregistrée. Par défaut, il s'agit de la première valeur (fonctionnement manuel).

Mode de vérification

- Enfoncer le bouton du ventilateur pendant cinq secondes. Le témoin rouge clignote une fois toutes les deux secondes.
- On peut alors se déplacer dans la zone qu'on veut vérifier. En mode de vérification, chaque mouvement déclenche la mise sous tension du luminaire pendant cinq secondes.
- Appuyer sur le bouton du luminaire pour sortir du mode de vérification. (Le dispositif sort automatiquement de ce mode après deux minutes d'inactivité.)

REMARQUE : en mode de vérification, le témoin de localisation vert désactivé.

Mode de désactivation temporaire

- Pour désactiver temporairement la mise sous tension du luminaire, il suffit d'enfoncer le bouton de ce dernier pendant cinq secondes.
- Le détecteur ignore alors tous les mouvements en maintenant le luminaire hors tension. Le témoin vert clignote alors deux fois toutes les deux secondes.
- Appuyer sur le bouton du luminaire pour sortir du mode de désactivation temporaire.

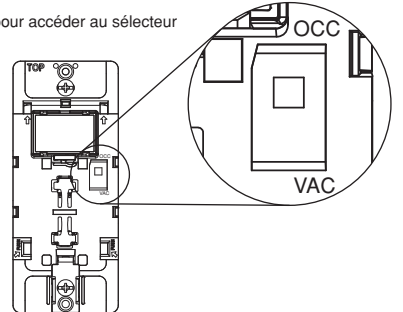
Choisir la détection de l'occupation ou de l'inoccupation

Mode de détection	Fonctionnement voulu	Éclairage présent	Le luminaire s'allume quand...	Le luminaire s'éteint quand...
Détection de l'occupation	Mise sous/hors tension automatique du luminaire.	1. Faible: le luminaire s'allume automatiquement quand la pièce est sombre. 2. Moyen : le luminaire s'allume automatiquement quand la pièce est un peu éclairée. 3. Élevé : le luminaire s'allume automatiquement quand la pièce est très éclairée. 4. Fonction désactivée : le luminaire s'allume toujours à la détection de mouvements.	... on entre dans le champ de vision du détecteur alors que la pièce est plus sombre que le niveau d'éclairage choisi. OU ... une personne appuie sur le bouton du luminaire.	... aucun mouvement n'est détecté pendant la durée du délai programmé. OU ... une personne appuie sur le bouton du luminaire.
Détection de l'inoccupation	Mise sous tension manuelle/hors tension automatique du luminaire.	S.O	... une personne appuie sur le bouton du luminaire. OU ... des mouvements sont captés dans un délai de 30 secondes après l'éteinte automatique du luminaire.	... une personne appuie sur le bouton du luminaire. OU ... aucun mouvement n'est détecté pendant la durée du délai programmé.

REMARQUE : lorsqu'on éteint le luminaire manuellement, le détecteur ignore tout mouvement pendant 30 secondes afin de permettre à l'utilisateur de quitter la pièce sans rallumer l'éclairage.

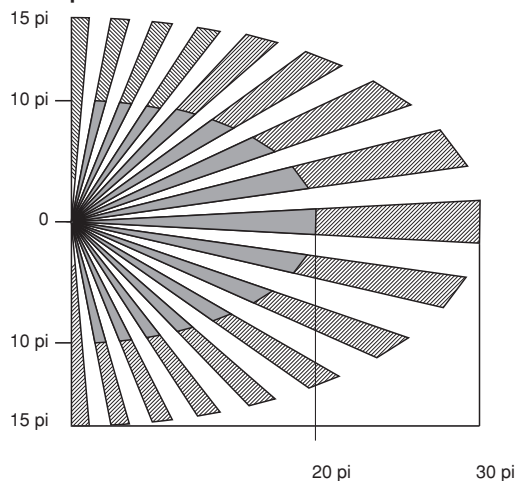
Sélecteur de mode de détection

Retirer la plaque et la face du dispositif pour accéder au sélecteur de mode.



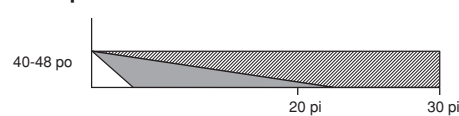
Aire de détection

1. Champ de vision horizontal :



- Mouvements de grande amplitude (champ de 900 pi² [84 m²])
- Mouvements de petite amplitude (champ de 400 pi² [37 m²])

2. Champ de vision vertical :



Quoi faire si...	
Le luminaire et le ventilateur ne réagissent pas quand on appuie sur le bouton approprié et le témoin rouge ne clignote pas quand des mouvements sont effectués.	<ul style="list-style-type: none"> Vérifier les connexions au niveau de la commande. S'assurer que le dispositif est bien installé. S'assurer que l'alimentation n'est pas coupée. S'assurer que le luminaire et le ventilateur sont fonctionnels.
Le luminaire ne s'allume pas quand des mouvements sont effectués.	<ul style="list-style-type: none"> Se rapprocher de la commande (les mouvements sont effectués hors de son champ de détection). Régler le seuil d'éclairage (valeur 3, 2, 1 ou 4 [fonction désactivée]). Le témoin rouge clignote pour indiquer la détection de mouvements. Si le témoin clignote, mais le luminaire ne s'allume pas, il se pourrait que la commande agisse en fonction de la lumière ambiante. S'assurer que le sélecteur de mode de détection est à la position OCC.
Le luminaire reste toujours allumé.	<ul style="list-style-type: none"> Comparer le réglage du délai d'éteinte à la période durant laquelle le luminaire reste allumé. S'assurer qu'aucun mouvement ne se produit dans l'aire de détection durant le délai programmé en couvrant la lentille pour cette durée. Vérifier si la commande est installée trop près d'une source de chaleur (four, lampes, bouches de chauffage, etc.) ou si elle détecte les mouvements d'une aire adjacente (couloir, etc.); la déplacer, le cas échéant.
Le ventilateur se met en marche quand on appuie sur le bouton du luminaire.	Le dispositif est mal raccordé. Inverser les fils rouge et bleu (le rouge va au luminaire et le bleu, au ventilateur).

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AUX EXIGENCES DE LA FCC

Le produit décrit aux présentes a fait l'objet de tests et a été jugé conforme aux normes en matière de dispositifs numériques de classe B, en vertu de la partie 15 des règlements de la FCC. Ces normes ont été élaborées dans le but d'assurer une protection raisonnable contre le brouillage préjudiciable en milieu résidentiel. Le produit décrit aux présentes génère, utilise et peut irradier de l'énergie haute fréquence; s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux directives, il peut engendrer des perturbations susceptibles de brouiller les radiocommunications. Il est cependant impossible de garantir l'absence de telles perturbations dans une installation donnée. Si ce produit est une source de parasites au niveau des récepteurs radio ou des téléviseurs, ce qu'on peut déterminer en le mettant sous et hors tension, on recommande à l'utilisateur de rectifier la situation en adoptant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- réorienter ou déplacer l'antenne réceptrice;
- augmenter la distance entre le produit et les récepteurs;
- brancher le produit dans une prise sur un circuit autre que celui où sont branchés les récepteurs;
- consulter le détaillant ou un technicien expérimenté en matière de radios ou de téléviseurs.

ÉNONCÉ D'INDUSTRIE CANADA

Le produit décrit aux présentes est conforme au CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Il peut être utilisé à condition qu'il (1) ne cause aucun brouillage préjudiciable et (2) ne soit pas affecté par les interférences reçues d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement.

Les brevets associés au produit décrit aux présentes, le cas échéant, se trouvent à l'adresse leviton.com/patents.

Leviton et son logo sont des marques déposées de Leviton Mfg. Co., Inc.

CANADA SEULEMENT

Pour obtenir des renseignements sur les garanties ou les retours de produits, les résidents canadiens peuvent écrire à la Manufacture Leviton du Canada S.R.L., a/s du service de l'Assurance qualité, 165, boul. Hymus, Pointe-Claire (Québec), Canada, H9R 1E9, ou encore composer le 1-800-405-5320.

GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS SUR LES PRODUITS

Pour consulter les garanties de 5 ans sur les produits offertes par Leviton, rendez-vous sur www.leviton.com. Pour en obtenir une version imprimée, on peut aussi composer le 1 800 323-8920 ou écrire à Leviton Manufacturing Co., Inc., Attn: Customer Service Dept., 201 North Service Road, Melville, New York 11747.